RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

46 - LOT

AR Prefecture
046-214600017-20260918-2026_60-DE
Reçu le 28/09/2026
Publié le 29/09/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune d'Albas

DELIBERATION N°2026-60

Séance du 18 septembre 2026 à 19 heures 00

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	12
• votants	14
• absents	3
• exclus	

Date de convocation :
11 septembre 2026

Date d'affichage :
11 septembre 2026

Objet

Réhabilitation d'un bâtiment en espace associatif - Signature d'un avenant supplémentaire pour le Lot n°7 Carrelage

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. ALAUX Jean-Pierre

Étaient présents :

Mmes Mie BEAUVILLAIN, Noémie BOUYEUX, Laura HESLENFELD, Catherine PREVOT, Pauline ROBEDAT, Jolanda VAN DE LAAR.

MM. Jean-Pierre ALAUX, Lionel CURT, Marc DECOUDIN, Dominique FLERON, Didier GUYOT, Daniel ROUDIERE.

Représentés :

Marie-France QUEBRIAC a donné pouvoir à Jolanda VAN DE LAAR.

Melha MAMMERI a donné pouvoir à Jean-Pierre ALAUX.

Absent :

Jérôme COUTURE.

Secrétaire de séance :

Mme PREVOT Catherine

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre des travaux réalisés dans la salle multiculturelle, Place de la Dîme, il convient de procéder à la signature d'un avenant relatif au Lot n° 7 – Carrelage.

Cet avenant concerne la réalisation d'un décaissement du sol de l'entrée afin de permettre la mise à niveau du travertin.

Le montant de ces travaux s'élève à 2 049,20 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant au Lot

n° 7 – Carrelage, pour un montant de 2 049,20 € HT ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture De Cahors le .

Publié ou notifié le .

AR Prefecture

046-214600017-20260918-2026_60-DE
Reçu le 28/09/2026
Publié le 29/09/2026

Fait à Albas, le 25 septembre 2026

Le Maire

